

LE MRCI EN CHIFFRES...

Bulletin statistique trimestriel du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

Volume 2, N° 2, Printemps-Été 1998

Faits saillants

Plan d'action jeunesse 1998-2001

En juin, le ministre, monsieur André Boisclair, rendait public le *Plan d'action jeunesse 1998-2001* du gouvernement. Ce plan, fruit d'une collaboration étroite entre tous les ministères et organismes gouvernementaux, contient 70 actions visant à favoriser une insertion sociale et professionnelle plus harmonieuse des jeunes âgés de 15 à 29 ans.

Le plan d'action permet de coordonner l'ensemble des interventions gouvernementales et identifie les priorités d'action à l'égard des jeunes. Il représente un investissement de 433 millions \$ qui s'ajoute au milliard de dollars consacré annuellement aux programmes destinés aux jeunes.

Le plan d'action contient des mesures qui s'inscrivent dans trois chantiers : l'emploi, l'éducation et le mieux-être. Il propose un nouveau contrat en réponse aux attentes des jeunes ainsi que de nouveaux lieux d'influence à l'échelle locale, régionale et nationale. Il introduit les premiers jalons d'une démarche vers une véritable politique jeunesse en vue de générer une mobilisation au profit de tous les jeunes.

Un Comité national de suivi, présidé par le ministre, s'assurera que les différents chantiers se développent dans la perspective de l'amélioration des conditions de vie des jeunes. Ce comité se réunira quatre fois par année pour analyser le rapport de suivi, évaluer la progression des résultats, proposer des solutions à d'éventuelles difficultés de mise en œuvre et pour assurer le renouvellement continu du plan d'action. Le Comité fera un rapport à tous les ans au premier ministre.

De la mi-août à la mi-octobre, une tournée d'échanges et d'information dans les 17 régions du Québec a permis au ministre d'être à l'écoute des jeunes et de sensibiliser les partenaires économiques et sociaux. Le plan d'action ainsi que le *Répertoire des programmes jeunesse 1998-1999* sont disponibles sur Internet (www.jeunes.gouv.qc.ca).

Table des matières

• Faits saillants	1
• Relations civiques	2
• Immigration et Établissement	3
• Mouvements de population	6
• Relations avec les citoyens	7
• Lexique	8

Semaine québécoise de la citoyenneté

La *Semaine québécoise de la citoyenneté*, événement annuel organisé par le ministère, se déroulera du 6 au 13 novembre. La Semaine permet de souligner l'engagement de tous dans le développement d'un Québec démocratique, pluraliste et solidaire, par l'organisation d'activités thématiques dans tous les secteurs de la vie sociale. Elle accorde aux citoyens et à leurs regroupements le moyen de faire connaître les actions menées pour améliorer la vie démocratique du Québec. La Semaine est une occasion d'échanges et de partage et souligne les réalisations qui améliorent le mieux-être social. Tous et chacun sont invités à *Partager ses passions, enrichir son monde* en tenant des activités illustrant les valeurs civiques et la force de notre participation à la vie collective.

À cette occasion, les Prix québécois de la citoyenneté seront décernés pour récompenser les personnes, les organismes et les entreprises pour leur contribution exceptionnelle au développement social, politique et culturel du Québec, et leur pleine participation à la vie collective : le *Prix Jacques-Couture* pour le rapprochement interculturel, le *Prix Claire-Bonenfant* pour les valeurs démocratiques et le *Prix Anne-Greenup* pour la solidarité. Ces trois prix comptent deux catégories de candidats : la catégorie personne et organisme communautaire et la catégorie organisme public, parapublic et entreprise. Deux lauréats seront ainsi honorés pour chacun des trois prix.

Relations civiques

Fonds pour les jeunes des minorités visibles

En 1997, le ministre, monsieur André Boisclair, et le ministre d'État à la Métropole, monsieur Serge Ménard, ont annoncé la mise sur pied d'un fonds pour les jeunes des minorités visibles pour les années 1997 à 2000. Doté d'un budget de 700 000 \$, ce fonds permet à des organismes communautaires de développer et d'adapter des outils et des services aux besoins des jeunes des minorités visibles. Il favorise aussi la contribution des jeunes au développement de la société en valorisant leurs apports spécifiques et en prenant en considération les obstacles à leur embauche.

Par la suite, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité a versé des sommes additionnelles, de sorte que le fonds disposait désormais d'environ 1 155 000 \$ pour financer les 30 projets retenus. Certains sont axés sur le développement des qualités personnelles et des compétences requises pour décrocher un emploi, ou tendent à favoriser l'insertion des jeunes dans les réseaux socio-économiques. D'autres s'orientent vers le développement de l'autonomie et de l'esprit d'entreprise en faisant la promotion des modèles de réussite ou vers la sensibilisation des employeurs aux avantages qu'ils peuvent retirer de l'embauche de ces jeunes.

Organismes qui ont bénéficié d'une aide financière :

- Programme d'organisation au travail;
- Carrefour jeunesse-emploi Bourassa et Sauvé Rond-Point jeunesse au travail;
- Coalition de la Petite-Bourgogne – Quartier en Santé;
- Place Rive-Sud, division «Place aux jeunes» Carrefour jeunesse-emploi Longueuil;
- Carrefour jeunesse-emploi Ahuntsic-Bordeaux-Cartierville;
- Carrefour jeunesse-emploi Côte-des-Neiges;
- Service externe de main-d'œuvre du YMCA de Montréal;
- L'Association pour la promotion de l'excellence en restauration APER pour le Centre de formation en restauration (CFR);
- Centre Génération Emploi;
- L'Organisation des jeunes de Parc Extension;
- La fondation Sois Branché;
- L'Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants;
- Centre R.I.R.E. 2000;
- L'Arrimage inc.;
- YWCA de Montréal;
- YMCA de Montréal;
- Association YMCA de Québec;

- Intégration jeunesse du Québec inc.;
- Héberjeune de Parc Extension;
- Carrefour jeunesse-emploi des Cantons de l'Est;
- Images interculturelles;
- L'Association montréalaise des gens d'affaires et de profession de race noire;
- Centre d'accueil et de référence pour immigrants;
- Collectif des femmes immigrantes du Québec;
- Association jamaïcaine de Montréal inc.;
- SAJE Montréal Centre;
- Service d'aide aux Néo-Canadiens (Sherbrooke) inc.;
- Liaison interculturelle;
- Service d'aide aux néo-québécois et immigrants inc.;
- Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec.

Tous les organismes seront par ailleurs réunis au sein d'une table de concertation dont le but premier sera de maximiser entre eux l'échange de connaissances et d'expériences. Ces échanges vont permettre d'identifier les solutions les mieux adaptées pour faciliter l'accès des jeunes aux emplois et de suggérer des stratégies d'intervention efficaces auprès des entreprises. En juin, un million de dollars a été octroyé par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité pour le démarrage d'une seconde phase.

Renforcer la protection de la vie privée

En septembre, le ministre et les membres de la Commission de la culture ont tenu des consultations publiques sur le projet de loi 451 modifiant les lois sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels. Le projet de loi accorde notamment à la Commission d'accès à l'information le pouvoir d'évaluer l'impact des nouvelles technologies sur la protection de la vie privée. Il prévoit un nouveau régime d'échanges de renseignements entre les organismes publics; dorénavant, la Commission d'accès sera informée de tous ces échanges. Plusieurs mesures sont également introduites afin d'améliorer l'efficacité et l'impartialité de la Commission, notamment en matière d'ordonnance et d'enquête. Les organismes publics seront assujettis à un régime de responsabilité pénale plus sévère.

La Loi sur l'accès sera appliquée à un plus grand nombre d'organismes dont les ordres professionnels et certains organismes paramunicipaux. Le projet de loi propose des mesures visant à favoriser la médiation et à simplifier les recours judiciaires. Finalement, les dispositions législatives qui dérogent aux lois sur l'accès et sur la protection des renseignements personnels seront incluses dans la prochaine révision quinquennale.

Immigration et Établissement

Parrainage collectif

Depuis un an, le Québec est l'unique responsable du parrainage collectif des personnes en situation de détresse se destinant à son territoire. Le programme de parrainage collectif permet à des groupes d'individus ou à des personnes morales de participer à l'effort d'accueil humanitaire du Québec en parrainant des réfugiés ou des personnes en situation de détresse.

Au cours de la première année de mise en œuvre de ce programme, une centaine d'engagements ont été signés permettant l'accueil d'environ 200 personnes en situation de détresse. Le partenariat et la concertation entre le ministère et les groupes et organismes d'entraide qui sont engagés dans le parrainage de personnes en situation de détresse ont permis d'atteindre ces résultats. Les ententes-cadres entre le ministère et les organismes consistent à prévoir le niveau de l'effort humanitaire sur un horizon de moyen terme. Ces efforts s'ajoutent à l'accueil annuel de réfugiés ou de personnes en situation similaire sélectionnés à l'étranger.

Le partenariat se concrétise également à travers les travaux du *Comité consultatif sur le parrainage des personnes en situation de détresse*, qui reflètent les besoins et les attentes du milieu; ce comité est constitué, à part égale, de représentants du milieu du parrainage et du ministère. Suite à une demande de ce comité, il sera mis sur pied, au cours de la prochaine année, un nouveau programme d'aide conjointe en faveur des personnes vivant une situation de détresse et ayant des besoins de soutien et d'accompagnement particuliers. Ce programme s'adressera en priorité aux femmes en péril et à leurs enfants mais également aux personnes atteintes d'un handicap physique, de problèmes de santé ou qui ont été victimes de torture ou d'autres traumatismes. Ces personnes seront généralement identifiées par le Haut-Commissariat pour les réfugiés.

Le soutien financier de ces personnes sera entièrement à la charge de l'État. Les organismes signataires d'une entente-cadre et leurs groupes de prise en charge pourront souscrire un engagement en faveur de ces personnes; ils s'engageront alors à accompagner ces nouveaux arrivants dans leur démarche d'établissement pour une durée de deux ans.

Offre de service en francisation

Deux grands échos ont été répercutés par l'ensemble des témoignages et commentaires exprimés lors de la consultation publique tenue en avril et mai :

1) l'adhésion aux prescriptions des cinq impératifs énoncés par le ministre, monsieur André Boisclair, lors de l'annonce de la consultation en mars dernier, soit : développer une vision et une approche gouvernementale cohérentes et concertées, de façon à permettre aux individus d'avoir accès à une formation transférable et de qualité; répondre plus efficacement aux besoins de la clientèle en tenant compte de ses aspirations personnelles et professionnelles; développer des incitatifs plus appropriés pour stimuler l'apprentissage et valoriser les succès individuels; impliquer davantage les entreprises et les syndicats pour mieux rejoindre les travailleurs non francophones; favoriser l'usage du français en multipliant les possibilités d'immersion, de rencontres et d'emplois en milieu francophone;

2) une réticence à l'égard de la multiplication de structures institutionnelles, ainsi que de nombreuses mises en garde sur les lourdeurs bureaucratiques inhérentes à leur fonctionnement.

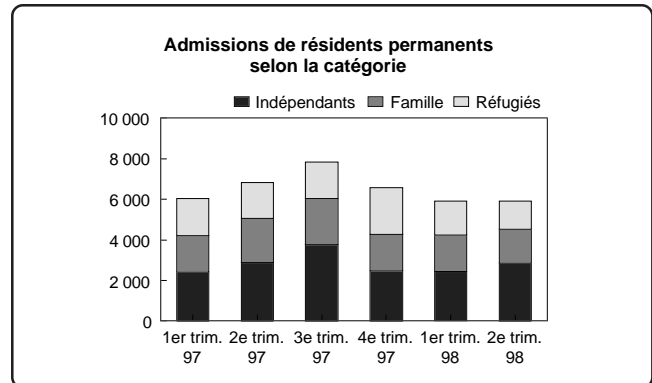
Pour une meilleure concertation et afin de répondre aux besoins identifiés, cinq orientations ont été retenues quant à la nouvelle offre de service en francisation :

- le ministère deviendra le maître d'œuvre gouvernemental de la coordination et du développement des services de francisation;
- l'adoption d'un cadre commun qui sera développé en concertation avec les différents intervenants pour la francisation des adultes;
- un déploiement des services de francisation vers des milieux de vie favorisant l'usage du français;
- un accroissement marqué de l'intervention en milieu de travail;
- des moyens diversifiés favorisant le passage de l'apprentissage à l'usage du français.

La nouvelle offre de service en francisation sera plus diversifiée, les dédoublements seront limités et les ressources allouées, mieux gérées. La clientèle aura dorénavant accès à un vaste réseau, dans une démarche de formation continue, et l'apprentissage sera soutenu par un choix d'activités de pratique et d'usage. Toute personne qui désire participer à des activités d'apprentissage du français pourra désormais y accéder et ses objectifs de francisation détermineront la démarche de formation à privilégier.

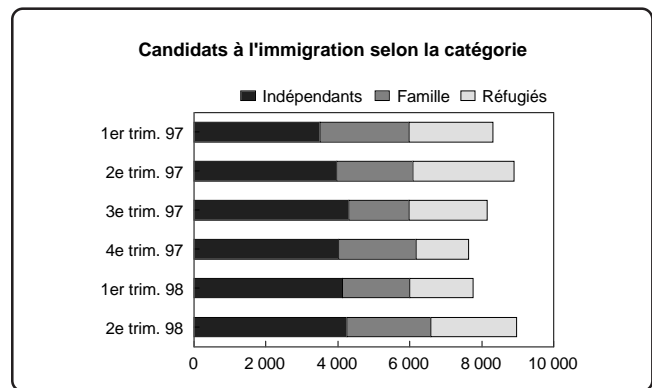
Admissions de résidents permanents

Le mouvement d'immigration du premier semestre 1998 se situe à 11 800, soit un volume inférieur de 8 % aux admissions de la même période de 1997. Le nombre d'immigrants sélectionnés a cependant progressé et leur part atteint maintenant 47 % (41 % au même semestre de 1997). Par contre, on note une diminution du nombre d'immigrants de la catégorie de la famille et des réfugiés, qui représentent respectivement 27 % et 26 % du mouvement.



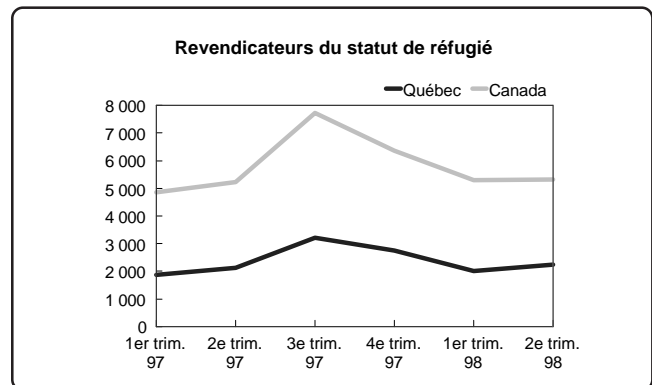
Candidats à l'immigration

Au cours du premier semestre 1998, 16 700 certificats ont été émis à des candidats à l'immigration. La moitié des certificats ont été délivrés à des indépendants (35 %) ou à des gens d'affaires (15 %) et l'autre moitié, à part égale, à des candidats à la réunification familiale ou à des réfugiés. En comparaison du même semestre de 1997, il y a une légère diminution du nombre total de certificats, mais une progression des certificats émis aux candidats indépendants.



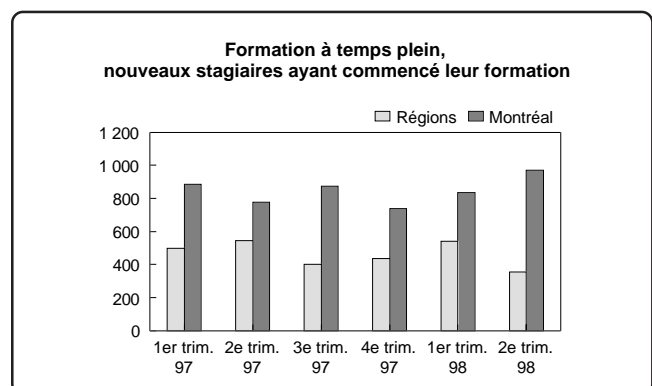
Revendicateurs du statut de réfugié

Le Québec a reçu 40 % des personnes qui ont revendiqué le statut de réfugié au Canada lors du premier semestre 1998, soit plus de 4200 revendicateurs. La moitié d'entre eux proviennent du Sri Lanka, du Pakistan, de l'Algérie, de Russie, de la République démocratique du Congo, de l'Inde, du Mexique et du Rwanda. Le nombre total de revendicateurs est en hausse de 6 % par rapport à la période correspondante de 1997.



Francisation

Au premier semestre 1998, 2700 nouveaux stagiaires ont commencé leur formation en francisation à temps plein, soit un nombre similaire à ce qui a été observé pour la période correspondante de 1997. Le tiers des nouveaux stagiaires suivent leur formation en région; cette proportion se situait à 39 % au premier semestre 1997.



Immigration et Établissement*	1997	1998				Total
		1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	
Admissions de résidents permanents**						
Catégorie d'immigrants						
Indépendants	8 207	1 831	2 245			4 076
<i>Requérants</i>	4 413	1 036	1 303			2 339
<i>Conjoints et dépendants</i>	3 794	795	942			1 737
Gens d'affaires	3 313	757	711			1 468
<i>Requérants</i>	937	206	206			412
<i>Conjoints et dépendants</i>	2 376	551	505			1 056
Famille	8 073	1 658	1 564			3 222
Réfugiés	7 662	1 678	1 378			3 056
Total	27 255	5 924	5 898			11 822
Candidats à l'immigration**						
Certificats de sélection émis à l'étranger et au Québec						
Indépendants	11 632	2 980	2 905			5 885
Gens d'affaires	4 407	1 144	1 354			2 498
Famille	8 390	1 872	2 323			4 195
Réfugiés	8 784	1 755	2 378			4 133
Total	33 213	7 751	8 960			16 711
Accueil de résidents permanents et temporaires						
Clientèle accueillie à l'aéroport	17 281	3 334	3 406			6 740
Clientèle accueillie à Montréal	142 226	31 178	34 410			65 588
Clientèle accueillie en régions	3 760	768	733			1 501
Sessions d'information sur l'établissement (1)	5 130	953	1 078			2 031
Insertion au marché du travail (1)						
Entrevues-conseils	3 493	745	728			1 473
Participants à des sessions d'information sur le marché du travail						
Sessions de groupe	2 020	478	665			1 143
Sessions pour immigrants francophones	1 206	264	426			690
Projets d'affaires						
Entrepreneurs						
Nouveaux projets	165	26	25			51
Montant investi (en milliers de dollars)	25 919	1 945	3 816			5 761
Investisseurs						
Placements (en milliers de dollars)	260 700	55 250	87 550			142 800
Revendicateurs du statut de réfugié**						
Québec	10 082	2 000	2 237			4 237
Canada	24 346	5 309	5 313			10 622
Part du Québec (%)	41 %	38 %	42 %			40 %
Francisation des immigrants						
Nouveaux stagiaires ayant commencé leur formation à temps plein	5 157	1 378	1 325			2 703
Montréal	3 275	836	971			1 807
Régions	1 882	542	354			896
Avis d'équivalence d'études						
Délivrance d'avis d'équivalence d'études	4 659	1 269	1 063			2 332
Ententes de sécurité sociale						
Demandes de pensions étrangères	4 394	998	951			1 949
Délivrance de certificats d'assujettissement	1 172	310	345			655

* : Données préliminaires.

** : Données préliminaires révisées.

(1) : Les données n'incluent que les entrevues et les sessions réalisées à la Direction régionale de Montréal.

Évolution démographique du Québec, 1982-1998*

Année ou trimestre	Population au 1er janvier (en milliers)	Naissances	Décès	Accroissement naturel	Indice synthétique de fécondité	Poids démographique du Québec (%)
1982	6 565,3	90 540	43 485	47 055	1,47	26,3
1987	6 745,8	83 600	47 626	35 974	1,35	25,7
1992	7 083,3	96 054	48 963	47 091	1,65	25,2
1997**	7 292,8	79 869	53 919	25 950	1,50	24,5
2e trimestre 97**	7 299,8	21 647	13 127	8 520	-	24,4
2e trimestre 98**	7 327,6	20 341	12 608	7 733	-	24,3

Les migrations du Québec, 1982-1998*

Période, année ou trimestre	Migrations internationales			Solde	Migrations interprovinciales			Solde net total (1)
	Immigration	Émigration	Canadiens de retour		Entrées	Sorties	Solde	
1982-1986	86 694	42 395	21 427	65 726	118 957	186 192	-67 235	-1 509
1987-1991	179 332	28 280	15 173	166 225	134 720	180 126	-45 406	120 819
1992-1996**	177 863	31 241	15 537	162 159	120 615	173 037	-52 422	109 737
1997**	27 255	6 730	3 102	23 627	26 707	44 332	-17 625	6 002
2e trimestre 97**	6 825	1 412	645	6 058	7 626	13 135	-5 509	549
2e trimestre 98**	5 898	1 394	675	5 179	7 051	12 843	-5 792	-613

* : Données révisées.

** : Données préliminaires.

(1) : Ne tient pas compte des résidents temporaires.

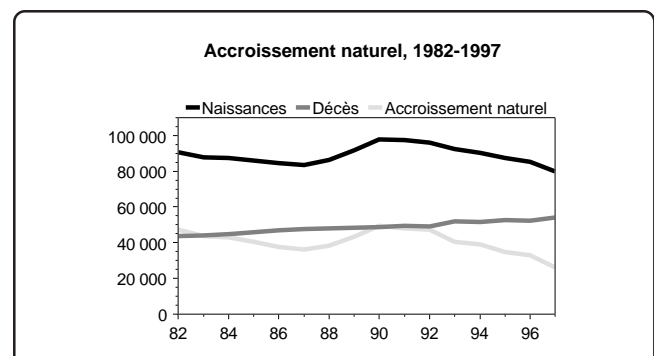
Sources : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations démographiques, septembre 1998; Bureau de la statistique du Québec, Direction des statistiques sociodémographiques, septembre 1998; et MRCI.

Mouvements de population

La population québécoise continue de s'accroître au rythme de 0,1 % seulement. Au deuxième trimestre 1998, on note un affaiblissement de l'accroissement naturel et une migration nette négative. L'accroissement naturel est moindre à cause de la constante diminution des naissances.

Au cours du trimestre, le solde migratoire international n'a pas été suffisant pour combler le déficit interprovincial; ce dernier est, par ailleurs, comparable à ce qui a été observé pour la période équivalente de 1997. Les sorties interprovinciales ont légèrement diminué, mais il y a eu également baisse des entrées en provenance des autres provinces. Et même avec un maintien de l'émigration, le solde international est réduit en raison de la baisse de l'immigration.

Les données trimestrielles sur les mouvements migratoires sont provisoires; elles peuvent faire l'objet de révisions importantes au cours des prochains mois.



Relations avec les citoyens

Agence de coordination

En vertu de la Directive concernant les campagnes de publicité et les services de placement média, le MRCI doit fournir, par l'intermédiaire d'une agence de coordination, les services de placement média requis par les ministères et organismes et regrouper leur pouvoir d'achat, en vue de générer des économies d'échelle.

Pour l'exercice 1997-1998, les achats médias ont atteint 15 M \$ et leur regroupement a généré des économies de près de 3 M \$. La ventilation des montants alloués aux différents médias est la suivante : quotidiens, 4 880 000 \$; télévision, 4 780 000 \$; radio, 1 790 000 \$; hebdomadaires régionaux, 1 530 000 \$; autres médias, 2 050 000 \$.

Les ministères et organismes peuvent aussi demander à l'agence de coordination de fournir des services complémentaires à l'exécution du placement média.

Pour 1998-1999, le Conseil du trésor a autorisé l'octroi du contrat d'agence de coordination du placement média à la firme Publicité Martin inc. L'entente peut être renouvelée pour deux périodes d'un an. Le contrat introduit un nouveau mode de rémunération de l'agence, basé sur les résultats atteints. Il prévoit l'implantation d'un processus d'échange électronique des données, en vue de bonifier le service offert à la clientèle.

L'inforoute fait son chemin

Dans le cadre de sa mission de relations avec les citoyens, le MRCI est responsable de la diffusion de

l'information gouvernementale sur les inforoutes et de la gestion du site d'accueil du gouvernement sur Internet. D'après de récentes enquêtes¹, le taux de pénétration d'Internet dans les foyers québécois a fait des progrès remarquables. Au printemps 1998, 11 % des ménages étaient branchés comparativement à 6 % en 1996. Par ailleurs, la proportion des Québécois ayant déjà utilisé Internet s'élève à 38 % ; celle des personnes se servant du réseau sur une base hebdomadaire se chiffre à 19 %, alors que 23 % l'utilisent une fois par mois à partir de la maison, d'un poste de travail, de l'école ou d'un endroit public.

Saviez-vous que...

... Une deuxième consultation publique sur le projet de Politique de la lecture et du livre a débuté sur Internet le 20 mars. Quelque 125 internautes ou associations ont émis en ligne leurs commentaires à la ministre de la Culture et des Communications sur ce sujet.

... La Direction des inforoutes et de l'information documentaire traite chaque mois une moyenne de 275 demandes de citoyens acheminées par courrier Internet.

... Le site d'accueil du gouvernement du Québec a été recensé parmi les 100 meilleurs sites québécois par le magazine *Guide Internet* (octobre 1997).

... D'après le *Palmarès SOM - bénéfice.net* des 30 sites les plus souvent consultés au Québec, le site d'accueil du gouvernement du Québec se classe au 9^e rang (printemps 1998).

... Le lancement du moteur de recherche *Cassiopée*, de type *AltaVista*, le 24 février dernier, a accru l'accessibilité et la fréquentation du site d'accueil gouvernemental.

¹ D'après de récentes études sur *Accès et utilisation d'Internet au Québec*, réalisées par le CEFRIQ de concert avec le BSQ et le RISQ.

	1998				Total
	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	
État civil					
Délivrance de copies ou de certificats d'actes de l'état civil	191 033	156 861			347 894
Inscription des événements d'état civil					
Naissances	20 000	19 403			39 403
Décès	16 167	11 839			28 006
Mariages	2 687	2 699			5 386
Site Internet d'accueil du gouvernement					
Accès à la page d'accueil	186 859	196 646			383 505
Sessions	232 532	250 572			483 104
Total, fichiers ouverts (hits)	5 126 128	5 317 690			10 443 818
Requêtes de l'interface de recherche Cassiopée	n.d.	164 370			164 370
Accès à la banque des publications	9 540	9 887			19 427
Communication-Québec					
Actes de renseignements traités	362 448	327 786			690 234

Publications du Québec

Le français au bureau

Qui ne connaît pas *Le français au bureau*? L'ouvrage a depuis longtemps acquis ses lettres de noblesse. Depuis 1996, moment de la dernière parution, il s'en est vendu plus de 65 000 exemplaires. *Le français au bureau* attire aussi le regard des étrangers, cette fois pour la qualité exceptionnelle de l'édition, du graphisme et de la reliure. En effet, l'ouvrage a reçu le prestigieux prix Gutenberg, médaille de bronze, décerné par The International Association of Printing House Craftsmen. Cette distinction est le fruit d'une collaboration étroite entre l'Office de la langue française, les Publications du Québec et leurs fournisseurs.

Un gros ouvrage «technologique»

Vingt mille pages, 53 tomes, 10 000 références, de nombreuses cartes et images anciennes, tout cela réuni sur un CD-ROM. *Les rapports des Archives nationales du Québec 1920-1975* rassemblent une information colossale. Ce CD-ROM regroupe les textes publiés dans les 48 volumes du Rapport de l'Archiviste de la province de Québec, pour les années visées. Il s'agit d'un outil de consultation magistral, qui fait partie de ces nouveaux ouvrages nés des derniers développements technologiques, à cause de ses capacités techniques, mais aussi pour les économies qu'il permet : le CD-ROM est vendu 200 \$ alors qu'une édition papier aurait dû se vendre 2000 \$.

De Lebel-sur-Quévillon à Blanc-Sablon

Noms et lieux du Québec – Dictionnaire illustré : plus de 8000 exemplaires vendus à ce jour, un troisième tirage depuis la parution en 1995. L'ouvrage explique l'origine de quelque 6000 toponymes; c'est une véritable mine de renseignements sur la façon québécoise de nommer le pays, de l'habiter. Le Dictionnaire est aussi offert sur CD-ROM. Le lecteur peut alors accéder à l'information par l'intermédiaire de 14 rubriques-guides : mots

d'origine autochtone, noms religieux, noms d'emprunt, curiosités, etc. Plus de 600 photos couleur ainsi qu'une carte interactive accompagnent les rubriques. La technologie multimédia permet également de créer des ambiances sonores et d'offrir divers outils qui enrichiront l'expérience de consultation.

Lexique

Accueil à l'aéroport : information au nouvel arrivant pour ses premières démarches en sol québécois.

Avis d'équivalence d'études : les avis situent les études effectuées et les diplômes obtenus hors du Québec par rapport au système d'éducation québécois.

Certificat d'assujettissement : certificat permettant à un employeur québécois de continuer de verser les cotisations aux régimes québécois de sécurité sociale plutôt qu'aux régimes du pays auquel le travailleur est détaché.

Certificat d'un acte d'état civil : document reproduisant les seuls renseignements essentiels à l'événement.

Certificat de sélection : document émis au ressortissant étranger qui satisfait aux conditions et critères de sélection déterminés par règlement.

Clientèle accueillie : nombre de personnes se présentant aux directions régionales.

Copie d'un acte d'état civil : document qui reproduit toute l'information contenue à l'acte dressé.

Entrevue-conseil : entrevue permettant de produire un plan d'action individualisé pour l'insertion au marché du travail.

Francisation à temps plein : formation d'un maximum de 600 heures réparties sur 30 semaines.

Pensions étrangères : pensions versées en vertu d'ententes de sécurité sociale qui permettent aux résidents du Québec d'obtenir des pensions de retraite, d'invalidité ou de survie payables par les pays où ils ont résidé et travaillé antérieurement.

Session d'information sur l'établissement : conseils aux nouveaux arrivants pour faciliter leurs démarches d'accès aux services gouvernementaux ou non gouvernementaux compétents.

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 1998
ISSN - 1206-7822
© Gouvernement du Québec

Réalisation : Direction de la planification stratégique
Production : Direction des communications

